



District du Val-de-Marne de Football
Commission Départementale d'Arbitrage
Saison 2025-26

FORMULAIRE « DEMANDE D'ARBITRE(S) OFFICIEL(S) »

Saison 2025/2026

A envoyer à l'adresse mail suivante : CDA@districtvaldemarne.fff.fr au format WORD ou PDF (aucune photo acceptée).

Rappel aux clubs :

Les demandes d'arbitre(s) officiel(s) **doivent être effectuées entre J-15 et J-5 avant les dates des rencontres**. L'ensemble des **demandes effectuées hors de cette période ne seront pas traitées par nos services**.

La Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) mettra tout en œuvre pour pouvoir attribuer des arbitres sur ces demandes mais à l'obligation de désigner en priorité l'ensemble des compétitions couvertes par des arbitres officiels.

Les désignations seront publiées au maximum 3 jours avant les dates des rencontres.

Lorsqu'une demande d'arbitre est effectuée, **c'est le club DEMANDEUR qui doit régler SUR PLACE** (même à l'extérieur) sauf indication contraire de la CDA.

INFORMATIONS RELATIVES AU MATCH

N° du match* :

Championnat / Coupe* :
(exemple : Anciens D1 ; U18 D2)

Date du match :

Equipe recevante*	Equipe visiteuse*

INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE

Club demandeur* :

Nombre d'arbitre* :

Arbitre central

Arbitres assistants

Motif* :

*Élément obligatoire – si manquant la demande ne sera pas traitée

Formulaire – Demande d'arbitre(s) officiel(s)

Saison 2025-26